



L'Europe frappe lourdement Google

- Le géant américain écope d'une amende de 890 millions d'euros pour non respect du Digital Markets Act.
- Bruxelles reproche à la société de trop mettre en avant ses propres services via son moteur de recherche.
- Alphabet, la maison mère, affiche un fort taux de croissance, mais l'investissement dans l'IA brûle du cash.

// PAGE 19

série d'été

Inhumation et bientôt
« humusation » ?

LES GRANDES MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES
FRANÇAISES (5/5) // PAGE 9

enquête d'été

Emmanuel Macron
et Nicolas Mathieu,
les faux jumeaux
de l'ascenseur social

NOS ANNÉES MACRON (5/5) // PAGE 10

Sécu L'ordonnance choc
de Lecornu pour freiner
les dépenses de santé // P. 2



Automobile
L'électrique
passe la barre
des 20 % en Europe // PP. 12-13

Un été meurtrier entre sécheresse et incendies



Guillaume Bonnaud/Sud Ouest/MaxPPP - Paul Langrock/Laif - Franck Lodi/Sipa

CLIMAT Boisée à plus de 40 %, la Gironde redoute un nouveau désastre. Après les terribles incendies géants de 2022, de nouveaux feux frappent en pleine période estivale une région accueillant de très nombreux touristes. Enclavée et traversée par une seule petite route, la D106, la presqu'île du Cap Ferret dont la population passe de 135.000 à plus de 500.000 en été se retrouve en première ligne et des évacuations maritimes ne sont pas exclues. Plus de 20.000 personnes ont déjà été évacuées dans la région. Le sud de la France, l'Espagne et d'autres pays européens sont eux aussi victimes du feu sur un continent qui affronte une sécheresse qui s'annonce encore plus importante que celle de 2022. // PAGE 4

BCE La banque centrale marque une pause
avant une hausse des taux en septembre // P. 23

Série L'île de Sercq, ce dernier bastion féodal
d'Europe au large de la Normandie // P. 21

l'éditorial

Google et le shérif



Les dirigeants des géants de la tech américaine n'ont peut-être pas lu les philosophes grecs ou les penseurs allemands mais, leur enfance ayant été bercée par les super-héros, ils savent, comme le dit l'oncle Ben dans Spider-Man, qu'« un grand pouvoir implique de grandes responsabilités ». A l'heure où Bruxelles inflige une amende de plusieurs centaines de millions à une entreprise dont la devise a longtemps été : « Don't be evil » (« Ne soyez pas malveillants »), Google et l'administration Trump vont pourtant accuser l'Europe d'être injuste et partisane.

Pas besoin cependant d'être un expert de la Silicon Valley pour savoir que les startupeurs californiens restent très influencés par la culture de cow-boys pratiquant la technique du « land grab » (l'« accaparement des terres »). Partant à l'assaut de nouveaux marchés qu'ils ont contribué à créer,

les poids lourds du numérique californiens profitent au départ d'un vide juridique pour monter en puissance en toute impunité. Ce n'est pas qu'ils enfreignent la loi, mais plutôt qu'ils profitent de l'absence de shérif et de règles pouvant encadrer une nouvelle activité.

D'Uber à Airbnb en passant par les acteurs de l'intelligence artificielle ou des néobanques, tous foncent en sachant qu'ils finiront par devoir faire face à une forme d'encadrement s'ils réussissent. Mais ils seront ce jour-là si gros et si puissants que les lois conçues pour les freiner deviendront aussi des barrières à l'entrée qui ralentiront leurs concurrents. Ce basculement vers une forme de normalisation est souvent culturellement et économiquement difficile pour eux. Mais même quand on innove il faut accepter les règles du jeu et l'arbitre.

— David Barroux

Nestlé vend la moitié de Perrier et de San Pellegrino à un fonds américain

AGROALIMENTAIRE A la recherche d'un partenaire depuis plusieurs mois, Nestlé a trouvé un accord avec le fonds américain Platinum Equity pour exploiter au sein d'une coentreprise à 50-50, baptisée « Peranel », sa filiale Nestlé Waters. Comptant plus de 30 marques vendues dans 120 pays, dont Perrier, Vittel, San Pellegrino ou Acqua Panna, cette branche a été valorisée 4,9 milliards d'euros.

En dépit de polémiques et de poursuites judiciaires en France, la filiale eaux du géant suisse est une activité encore porteuse, mais le groupe, qui cherche à



renouer avec une croissance rentable, veut se concentrer sur un plus petit nombre d'activités comme le café, l'alimentation animale, les produits culinaires ou encore le snacking. En s'alliant avec un fonds, le nouveau directeur général de Nestlé, Philipp Navratil, fait le pari que le pilotage de l'activité eaux sera plus agile.

L'an dernier, cette branche a enregistré une croissance de 5,3 %, pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs suisses (3,8 milliards d'euros). Sa marge opérationnelle atteint 9,1 %.

// PAGE 14

Bruxelles adopte une nouvelle salve de sanctions a minima contre Moscou

GUERRE EN UKRAINE Après des semaines de négociations, les ambassadeurs des Vingt-Sept ont validé jeudi de nouvelles sanctions contre Moscou. « A l'heure où l'Ukraine engrange des avancées sur le front militaire, nos sanctions continuent de fragiliser les fondements économiques de la machine

de guerre russe », s'est réjoui la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Un satisfecit qui peine cependant à masquer les renoncements concédés en chemin : l'interdiction d'importer du poisson russe a été abandonnée, l'inscription du patriarche Kirill sur la liste noire a

été bloquée par la Bulgarie, et sur le gaz, Athènes a obtenu gain de cause. L'Europe maintient tout de même la pression sur les exportations de pétrole et sur les banques russes. Enfin, 218 personnes de plus, entreprises ou organisations, ont été placées sur liste noire. // PAGE 5

L'île de Sercq, dernier bastion féodal d'Europe

Située entre Jersey et Guernesey, cette île paisible, qui refuse toute voiture, a un seigneur à sa tête depuis 1565. Ouverte aux visiteurs, Sercq est un drôle de caillou au large de la Normandie.

Philippe Legueltel
— Envoyé spécial sur l'île de Sercq

L'île est, au premier regard, presque comme les autres... Située entre Jersey et Guernesey, les plus connues des îles Anglo-Normandes, au large des côtes ouest du département de la Manche, Sercq est un petit plateau granitique de 5 km² posé à une centaine de mètres au-dessus de la mer, entouré de récifs tranchants. Loin d'être toujours accueillante, selon la météo, elle est pourtant reposante et attachante.

Ici, ni voiture, ni moto. Calèches, vélos et marche sont les seuls moyens de transport autorisés sur des chemins non goudronnés. Seuls le bruit des petits tracteurs des habitants et le chant des oiseaux perturbent le calme des lieux. Pas d'éclairage non plus, ce qui permet, la nuit venue, d'admirer le ciel étoilé sans aucune pollution lumineuse.

Mais la vraie particularité de l'île n'est pas sa tranquillité. C'est sa gouvernance : à sa tête, un seigneur, le dernier du monde occidental, règne sur les habitants, ses sujets. Comme à l'époque féodale. Face à une île considérée comme un repaire de pirates et de voleurs, la reine d'Angleterre Elisabeth I^{re} (1533-

1603) impose un nouveau statut en 1565 et confie Sercq à un seigneur de Jersey, Hellier de Carteret (1532-1584). A charge pour lui de découper l'île en 40 parcelles ou « tenements », c'est-à-dire 40 fiefs gardés par des hommes en armes.

« Notre héritage est profondément français »

Aujourd'hui peuplée d'environ 450 habitants, l'île – qui a pour principale ressource l'agriculture – vit à l'heure anglaise, tout en étant

proche de la France (à 37 km des côtes). « Notre héritage est profondément français. Nous sommes le dernier bastion féodal du duché de Normandie. Le serment que j'ai prêté au roi Charles était en français normand et aurait été reconnu par les ducs de Normandie du temps de Rollon », note Christopher Beaumont, l'actuel seigneur de l'île depuis 2016, le 23^e depuis près de cinq siècles.

Car – c'est une autre singularité – Sercq, au même titre que les îles de Jersey ou de Guernesey, est une dépendance directe de la Couronne et donc du roi. A ce titre, elle ne fait pas partie du Royaume-Uni, n'est pas représentée au Parlement britannique, ne fait pas partie non plus de l'Union européenne, ni de l'espace Schengen.

Intégrée au bailliage de Guernesey, Sercq, conquise par les Nor-



L'île de Sercq est dirigée depuis 2016 par Christopher Beaumont, l'actuel seigneur, le 23^e depuis près de cinq siècles. Photo Shutterstock

mands en 933, reste profondément attachée à la coutume de Normandie. « De chez moi, je vois la France, mais pas l'Angleterre ! Tous nos noms de lieux et de rues sont français. Tous nos fonctionnaires portent des titres français, tels que seigneur, sénéchal, greffier, prévôt et procureur. A la cour comme au gouvernement, on utilise le français tous les jours, même ceux qui

prétendent ne pas en parler un mot », ironise le seigneur, que les habitants appellent par son prénom.

Dans les années 2000, la vie paisible de l'île est contrariée par deux frères milliardaires, David et Frederick Barclay, des voisins immédiats de Sercq après qu'ils ont acquis l'îlot de Brecqhou. La volonté des jumeaux est de la transformer éco-

nomiquement et juridiquement pour agir sur son développement.

« Habilement conseillés par une escouade d'avocats, ils décidèrent de partir à l'offensive contre cette charte politique d'un autre temps », décrit Philippe Renaud dans son livre « Pirates et seigneurs de Sercq » (Orep Editions). « Et au son du tambour de leurs intérêts, ils déclarèrent

la guerre au seigneur au nom des droits de l'homme », poursuit cet amoureux des îles Anglo-Normandes, originaire de la Manche et fin navigateur.

Attaquée sur ses fondements juridiques d'un autre âge et pour ne pas être condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme, Sercq, en 2008, passe d'un gouvernement féodal à un gouvernement démocratiquement élu, réduisant considérablement l'autorité du seigneur. « Ses pouvoirs sont désormais honorifiques, perdant le pouvoir d'administration, notamment le droit de congé qui lui octroyait le pouvoir d'autoriser la vente d'une parcelle », relève Sophie Poirey, maître de conférences en histoire du droit à l'université de Caen Normandie et responsable du seul diplôme au monde qui forme les avocats anglo-saxons venus de tout le Commonwealth au droit normand.

Mais des habitants, opposants des milliardaires, refusent que l'île devienne un parc à thème, au risque de voir s'effondrer ses traditions multiséculaires. Les frères Barclay sont déboutés au terme d'une bataille devant les tribunaux. « Avec ce verdict, leur improbable tentative de putsch sombrait dans les eaux tumultueuses de la Manche », décrypte, non sans lyrisme, Philippe Renaud.

Depuis, l'île a retrouvé son calme. Des plages de la Grande Grève au charme des petits magasins de la rue principale, entre son pub et son passage étroit de la Coupée qui sépare les deux parties de Sercq, les 50.000 visiteurs annuels semblent apprécier ce lieu insolite. « Une île à part », résume Sophie Poirey.

Lundi Saint-Honorat, l'île-monastère qui voulait être inscrite à l'Unesco

Le groupe nantais Tampopo veut tripler son réseau de restaurants japonais

PAYS DE LA LOIRE

Le spécialiste nantais du ramen artisanal fait entrer le fonds Pays de la Loire croissance, géré par Turenne, à son capital avec l'intention de développer son réseau de restaurants notamment en franchise.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Au Japon, on peut faire 1 h 30 de queue devant les bons restaurants de ramen, ces nouilles de blé servies dans un bouillon. En France, le nantais Tampopo Group s'est approprié cette spécialité de « street food » avec succès. Cette société nantaise, qui a déjà créé sept restaurants, veut tripler la mise d'ici à la fin de la décennie. Il vient pour cela de faire entrer à son capital le fonds régional Pays de la Loire Croissance 2 (PLC2), véhicule géré par Turenne groupe.

L'opération, réalisée en « cash in » (émission de nouvelles actions), permet aussi d'accueillir les managers au capital. Le montant de l'opération n'est pas révélé, mais Pays de la Loire Croissance intervient généralement sur des montants de 1 à 4 millions d'euros.

Tampopo Group a été fondé en 2017 à Nantes par Anthony et

Morgane Nguyen. « Je suis né dans une cuisine », s'amuse Anthony Nguyen, fils de réfugiés vietnamiens devenus restaurateurs en France. Après un parcours en tant que commercial dans d'autres secteurs d'activité, il finit par reprendre le restaurant familial. Il se passionne alors pour la cuisine japonaise, remportant en 2015 le « Global Sushi Challenge » pour la France. Formé à la confection du ramen à Yokohama, il se rend souvent au Japon pour peaufiner sa culture culinaire.

Tampopo Group a donc créé plusieurs concepts de restauration japonaise, dont Ikimasho avec ses étonnants décors immersifs reproduisant les ruelles de Tokyo. Ces restaurants, à Nantes et en Bretagne, sont soutenus par une cuisine centrale, Ramen Lab, qui produit et conditionne près de Nantes l'ensemble des ingrédients : bouillons, sauces, nouilles fraîches, viandes, gyozas... La levée de fonds va permettre d'agrandir le site pour qu'il puisse alimenter les nouveaux restaurants.



Le ramen est un plat de nouilles de blé servies dans un bouillon. Tampopo

Dans son ensemble, le groupe emploie 108 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2025, en progression de 35 % par an depuis 2020. L'objectif pour 2030 est donc d'atteindre vingt restaurants pour un chiffre d'affaires dépassant les 20 millions d'euros. « Même s'il y a un effet de mode autour du ramen, il y a des parts de marché à prendre », note

Une cuisine centrale, Ramen Lab, produit et conditionne près de Nantes l'ensemble des ingrédients.

Julie Gadois, directrice d'investissement chez Turenne saluant l'approche structurée de Tampopo, avec sa cuisine centrale, et sa pertinence notamment en termes d'approvisionnement local. Le ramen est cuisiné au poulet d'Ancenis.

Les fonds apportés par PLC2 seront affectés à l'ouverture de restaurants en propre dans le Grand Ouest et dans les métropoles de plus de 200.000 habitants ; le développement d'un réseau de franchises dans les villes de moins de 10.000 habitants et la montée en puissance d'une activité de distribution B to B de produits japonais premium (bouillons, nouilles, condiments) auprès d'opérateurs extérieurs. ■

La société d'ingénierie IT Link accélère à l'international

ÎLE-DE-FRANCE

Présent en Amérique du Nord et en Europe, le groupe francilien spécialisé dans les systèmes connectés cible de nouveaux marchés comme le Maroc, l'Italie et l'Espagne.

Audrey Guettier

Véhicule connecté, train autonome, pacemaker connecté ou encore supervision des processus de paiement en ligne... Les systèmes connectés sont partout et se développent. C'est sur ce marché que manœuvre depuis 1986 la société de conseil et d'ingénierie IT Link. Installée au Kremlin-Bicêtre, dans le Val-de-Marne, l'entreprise réalise 82 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 870 salariés. Elle espère atteindre les 100 millions d'euros et 1.000 collaborateurs d'ici à 2028.

Plusieurs gros clients

Le groupe spécialisé dans les systèmes connectés souhaite désormais « apporter davantage de valeur à ses clients stratégiques » et « renforcer la synergie » entre ses marques, explique Matthieu Girard, le directeur général d'IT Link. Pour cela, il peut compter sur plusieurs gros clients comme

Stellantis, la RATP, Alstom, Schneider Electric ou l'entreprise de télécommunications Sagemcom, autant de références qui lui permettent d'explorer des marchés à l'international plus sereinement.

Possibles acquisitions

« La plupart de nos clients grands comptes sont présents à l'international. Nous sommes prêts à les accompagner dans de nouvelles géographies », plaide Matthieu Girard. Aujourd'hui, le groupe est implanté au Luxembourg, au Canada et en Belgique. Il envisage de consolider ses positions en Amérique du Nord et vise aussi le Maroc – où se trouvent certains de ses clients –, l'Italie et l'Espagne. « Aujourd'hui, la croissance se fait grâce à nos clients stratégiques mais également à de nouveaux clients, notamment dans le secteur de la défense qui est très porteur ces six derniers mois », ajoute-t-il.

En parallèle, IT Link va travailler à maximiser les liens entre ses différentes entreprises et ses zones géographiques. L'entreprise a acquis le cabinet de conseil spécialisé dans la supervision des opérations bancaires RADès en 2022, la société experte dans l'accessibilité numérique Ciao Technologies Inc. et l'entreprise d'ingénierie ferroviaire MI Concept en 2024. Le groupe laisse également la porte ouverte à de nouvelles acquisitions, en France ou à l'international. ■